

SECTION DES PETITES ET MOYENNES BIBLIOTHEQUES

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

La Section des Petites et Moyennes Bibliothèques a poursuivi au cours de l'année 1962 et pendant le premier trimestre 1963 les objectifs qu'elle s'était fixée à la fin de l'exercice 1961-62, à savoir :

- I — L'organisation plus précise de la structure interne.
- II — Les entreprises régulières de la Section.
- III — La poursuite du travail des Commissions spécialisées.
- IV — L'étude des problèmes professionnels.

A ces quatre points, elle a ajouté une réalisation importante : l'Organisation d'une session de formation.

Nous allons reprendre plus en détail ces différentes questions.

I — *Premier point*

L'organisation plus précise de la structure interne de la Section.

Une intervention nous avait signalé l'année dernière à l'Assemblée générale de notre section que les attributions et les modes d'accès au Bureau et au Comité étaient mal définis.

Nous avons donc précisé ces points, voici les principes de fonctionnement du Bureau et du Comité.

1 — Le Bureau prend les décisions nécessaires à la bonne marche de la section. Il supervise, coordonne et stimule les différentes activités. Ses décisions sont les seules à engager officiellement la section.

2 — Le Comité est le garant de l'orientation donnée par l'Assemblée générale et définie par les principes d'action élaborés en commun. Il fixe périodiquement l'esprit et les perspectives du travail à accomplir, prépare les activités et prend connaissance des résultats obtenus.

Chaque année, un bilan d'activité et une orientation de travail sont proposés et discutés à une des réunions de la section.

3 — Les Commissions spécialisées ont en charge la plus grande part du travail effectif de la Section. Leurs initiatives deviennent exécutoires, après avis favorable du Bureau.

D'autre part, nous avons précisé la composition et l'organisation du Comité et réglementé son accès. Le Comité est constitué par les responsables des Commissions et les Membres du Bureau.

Les Commissions sont actuellement au nombre de six :

- Commission des Bibliothèques Municipales
- Commission des Bibliothèques d'Entreprises
- Commission des Bibliothèques de Centres Sociaux
- Commission des Bibliothèques de Jeunes
correspondant à des catégories particulières de Bibliothèques.
- Commission des Expositions
- Commission des questions professionnelles
chargées de recherches ou de réalisations déterminées.

Enfin nous avons défini exactement la répartition des tâches entre Bureau et Comité, le rythme et l'objet de leurs réunions.

II. — Nous abordons maintenant le *deuxième point* de ce rapport : LES ENTREPRISES REGULIERES DE LA SECTION.

a) *Tout d'abord les réunions.*

Elles ont lieu régulièrement une fois par trimestre. Depuis la dernière Assemblée générale, trois réunions ont donc eu lieu.

— *Une au mois de mai 1962.* Elle fut consacrée aux activités culturelles et aux techniques d'animation dans une Bibliothèque. Il y eut d'abord un exposé général sur la question. Puis M. Nazet dirigeant de l'Association « Education et Vie Sociale » et Inspecteur à la Jeunesse et aux Sports parla du « Livre vivant ». Enfin M. Hassenforder présenta un disque sur lequel est enregistré un interview de M. Fourastié.

— *La réunion suivante* eut lieu au début de décembre. Nous avons été reçus à la Bibliothèque Forney par Mme Viaux, Bibliothécaire en chef, qui nous a fait faire une visite très complète et fort intéressante de sa Bibliothèque. Cela a été aussi pour les Bibliothécaires présents l'occasion d'envisager les problèmes de conservation et de classification des documents iconographiques et de connaître les possibilités fort intéressantes de prêt par correspondance que nous offre la Bibliothèque Forney.

— *La troisième réunion* qui eut lieu la semaine dernière fut consacrée à notre Assemblée générale et suivie de la projection de deux films, un sur la Bibliothèque Municipale de Sheffield en Angleterre et un film d'art : « Images médiévales ».

b) *Les expositions* sont aussi maintenant des entreprises régulières de la Section.

Trois expositions sont en ce moment en circulation :

— L'énergie atomique qui termine son circuit après 21 utilisations.

— La lecture des jeunes qui en est à la 14^e Bibliothèque.

— Et l'exposition sur Saint Exupéry qui a commencé son circuit en décembre dernier et est retenue jusqu'en juillet 1964.

La Section ayant antérieurement organisé une exposition sur l'Inde qui n'est plus en circuit actuellement, le total des utilisations de ces expositions se monte actuellement à 67. Il semble donc que ces petites expositions itinérantes répondent à un réel besoin.

Ces expositions sont organisées par la Commission des Expositions.

III. — *En troisième lieu, la Section a poursuivi par la voie de ses Commissions spécialisées* un travail de recherche et d'information adapté aux différentes catégories de Bibliothèques.

Voici le bilan du travail de ces quatre commissions :

Commission des Bibliothèques Municipales :

Activités du Groupe des Bibliothèques Municipales

Après avoir effectué une enquête sur la situation de la lecture publique dans la Seine, la Commission des Bibliothèques municipales a organisé une réunion des Bibliothécaires Municipaux de banlieue, qui s'est tenue en février 1962 à la Bibliothèque Municipale de Neuilly.

Trois rapports ont été présentés, basés sur les réponses reçues à un questionnaire précédemment envoyé à toutes les Bibliothèques municipales de banlieue :

- Etat de la profession dans les bibliothèques municipales de la Seine, par Mlle Gilbrin.
- Situation de la lecture publique dans le Département, par Mme Garczynska.
- Relations des Bibliothécaires avec les autorités municipales et les organismes éducatifs dans le cadre communal, par Mlle Pila.

Un intéressant débat, conduit par M. Coulomb, s'est ensuite déroulé.

Cette réunion permettait pour la première fois aux Bibliothécaires Municipaux de la Seine de se rencontrer sur le plan professionnel et de prendre conscience de certains faits tels que :

- 1) L'insuffisance du personnel pour les Bibliothèques puisqu'il y a un employé pour 17.500 habitants.
- 2) La disparité du poste administratif, allant du Commis de Mairie au Secrétaire général pour les responsables de Bibliothèques, en passant par treize qualifications différentes.

Commission des Centres Sociaux :

Deux réunions ont été organisées.

— *L'une en mars 1962 fut consacrée à l'étude du public desservi par une Bibliothèque de Centres Sociaux — public très divers, aux goûts et aux besoins variés.*

Il est apparu que le choix des livres qui doit être effectué pour répondre à des désirs très divers et en même temps favoriser la progression de chaque lecteur est, dans ces Bibliothèques, un problème difficile — en raison même de cette diversité — et en raison aussi de la modicité des ressources de ces Bibliothèques. Il y a donc lieu de choisir ces livres avec discernement, à l'aide de revues spécialisées.

— *La Seconde réunion organisée à la Bibliothèque du Lycée La Fontaine fut consacrée à des problèmes d'ordre technique, en particulier à celui du catalogue matière.*

La Commission des Bibliothèques d'Entreprises a organisé aussi deux réunions :

— *L'une destinée à étudier les problèmes de documentation bibliographique (revues — fiches — catalogues spécialisés) ;*

— *l'autre consacrée à la lecture des jeunes.*

Enfin, *la Commission des Bibliothèques de jeunes*, réunit un groupe de Bibliothécaire qui travaille dans le cadre du Service de la Recherche pédagogique à l'Institut Pédagogique National. Ce groupe étudie les problèmes relatifs aux Bibliothécaires de Jeune et participe à la publication des bulletins « Education et Bibliothèque » dont les trois derniers numéros ont été consacrés aux thèmes suivants :

— Bibliothèques et enseignement.

— La lecture chez les jeunes et les Bibliothèques à l'étranger.

— Education permanente et Bibliothèques.

Ces trois publications comptent au total environ 130 pages polycopiées.

IV. — Si l'organisation régulière de réunions de formation et l'étude des problèmes propres à chaque catégorie de Bibliothèques sont des objectifs importants pour la Section, l'une de nos préoccupations majeures est aussi *l'étude des problèmes professionnels.*

Un groupe d'études a donc été formé pour reprendre l'examen de l'organisation de la profession. Ce groupe a commencé la constitution de dossiers sur la situation de certaines catégories de bibliothécaires, notamment les bibliothécaires de lycées, d'entreprises, etc, de municipales non classées.

A l'heure actuelle, il étudie une définition de la profession avant d'entreprendre les démarches auprès du Ministère du Travail pour son inscription dans la nomenclature des métiers.

En dernier lieu, nous parlerons de la plus récente réalisation de la Section.

La Session de formation qui a été organisée depuis le 7 janvier et qui s'est terminée le 18 mars. Cette session était destinée à donner une formation accélérée à des personnes chargées de gérer une Bibliothèque et ayant besoin de parfaire leur formation. Elle a regroupé 18 Bibliothécaires dont 7 Bibliothécaires Municipales, 7 Bibliothécaires d'entreprise et 4 Bibliothécaires de Centres Sociaux.

Avec l'aide et l'accord de Mlle Foncin et en nous inspirant des cours réalisés antérieurement par l'A.B.F., nous avons organisé une série de vingt cours. La session comportait aussi un stage de 16 heures à effectuer dans une Bibliothèque.

Les cours ont été inaugurés par Mlle Foncin et ils ont été assurés ensuite par des professeurs de l'extérieur, tels que Mme Puget, professeur de cata-

logage à l'Ecole de Bibliothécaires de la rue d'Assas, Mlle Coyetaux, inspectrice des Bibliothèques de la Seine, Mme Viaux, Bibliothécaire en chef de Forney, M. Bleton, Conservateur à la Direction des Bibliothèques, et par des Bibliothécaires choisis pour la plupart parmi les membres du Comité.

— L'ensemble de la session a eu lieu sous la direction pédagogique de Mme Guillet et de Mlle Gilbrin.

— Elle s'est terminée le 18 mars par un examen écrit et oral et un cocktail réunissant professeurs et élèves. Quinze des dix-huit personnes inscrites se sont présentées à l'examen et treize l'ont passé avec succès.

— Cette session a été suivie avec une assiduité remarquable par les dix-huit personnes inscrites et a dans l'ensemble donné des résultats très satisfaisants.

Voici un tour d'horizon des préoccupations que nous avons et des réponses que nous essayons de donner aux problèmes qui se posent.

Nous devons ajouter aussi que nous avons eu la satisfaction d'obtenir tout récemment l'agrément de notre section par le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports ; agrément qui va nous permettre de faire une demande de subvention auprès de cet organisme pour l'année 1963. Nous espérons que ce travail accompli et celui qui se prépare pour la journée d'étude prévue pour le mois de mai pourra contribuer à aider efficacement les membres de notre section, à permettre de commencer à résoudre les problèmes de la profession, et à favoriser l'essor de nos Bibliothèques.

BUDGET 1962

RECETTES

200 F versés par l'A.B.F.

DEPENSES

100 F frais de Secrétariat.

100 F avance pour l'exposition
« Saint-Exupéry ».

Avec un budget aussi mince, il est difficile de prendre grand'chose en charge, aussi est-ce la Municipalité de Neuilly qui a couvert les frais de cocktail offert à l'issue de la réunion des Bibliothèques municipales.

Quant aux expositions, ce sont les personnes responsables de leur organisation qui avancent les fonds nécessaires pour leur fabrication. Elles rentrent peu à peu dans leurs frais grâce à la participation de 10 F par mois, demandée aux utilisateurs.

O. ALTMAYER.